



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°23 du 22 juillet 2014



Le Végétal  
dans son Environnement

Réseau  
**FREDON-FGDON**  
Rhône-Alpes



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 21 juillet par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

## **GRELE**

Des chutes de grêle se sont produits dans certains secteurs entraînant des dégâts importants (Donzère, Pierrelatte, St Marcel d'Ardèche...). Soyez vigilants, les blessures peuvent constituer des portes d'entrée aux bactéries et champignons, en particulier les maladies de conservation.



## **PECHER- ABRICOTIER**

### **MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI**

La maladie est toujours présente sur pêcher et abricotier en Moyenne Vallée du Rhône. Le 21 juillet, lors des contrôles pré-récolte réalisés sur 5 parcelles d'abricotiers du réseau, 9.5 % d'abricots touchés par la maladie ont été observés sur une parcelle contaminée depuis plusieurs semaines. Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures prophylactiques (source Groupe de Travail *Xanthomonas*) :

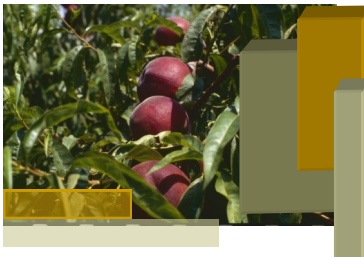
- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remettre au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin.
- Eviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison, à éviter absolument.

Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

**MALADIES DE CONSERVATION** Cf. BSV n°21 du 16/07/14

**Les conditions humides actuelles sont favorables au développement des pourritures. Soyez vigilants en particulier dans les parcelles présentant des blessures (grêle, forficules...).**

Le 21 juillet, un contrôle pré-récolte a été réalisé sur 6 parcelles d'abricotiers et sur 7 parcelles de pêchers : 4 des parcelles de pêchers présentaient des pourritures avec 1 % à 80 % de fruits touchés (pas de dégâts observé sur abricots au sein du réseau). La présence de maladies de conservation est en progression hors réseau en tous secteurs sur pêchers et abricotiers.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place dans toutes parcelles présentant des pourritures :

- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage. Profitez du passage pour éliminer les fruits meurtris ou pourris.
- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers, et d'intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

### **FORFICULES—FORFICULA AURICULARIA**

Le 21 juillet, sur les parcelles d'abricotiers et de pêchers proches de la récolte, aucun dégât de forficule n'a été observé, mais la présence faible de l'insecte a été repérée sur branche fruitière sur une parcelle de pêchers et sur une parcelle d'abricotiers de Moyenne Vallée du Rhône. Des dégâts sont visibles hors réseau sur parcelles en cours de récolte.

### **TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - CYDIA MOLESTA**

**Les observations de piégeage montrent que le vol se poursuit avec des prises qui se maintiennent. Les premiers dégâts sur pêches ont été signalés en Moyenne Vallée du Rhône le 21 juillet. Dans ce secteur, on note une recrudescence des attaques sur pousses.**

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 21 juillet 2014 sur abricotier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
<b>MVR</b>	7	0	5	0	2	0

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 21 juillet 2014 sur pêcher						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
<b>MVR</b>	10	3	0	1	3	3
<b>RL</b>	1	1	0	0	0	0

MVR : Moyenne Vallée du Rhône ; NB : Nyonsais-Baronnies ; RL : Rhône-Loire

### **La problématique peut concerner actuellement les variétés tardives d'abricotiers.**

Le modèle Tordeuse Orientale du Pêcher (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions pour la deuxième génération. En ce qui concerne la troisième génération, le modèle permet de suivre les populations jusqu'au début d'intensification des pontes et éclosions, il n'est pas valide au-delà.

En Moyenne Vallée du Rhône, le 22 juillet : Le troisième vol est en cours en zones précoces et moyennes, il débute en zones tardives. Le 22 juillet, 7 % des éclosions de G3 ont été atteints en zones précoces. En zones moyennes, 15 % du troisième vol, 4 % des pontes, et 0.1 % des éclosions de G3 ont été atteints le 21 juillet. En zones tardives, 1.6 % du troisième vol des adultes ont été enregistrés. **D'après le modèle, la période à haut risque de pontes de G3 est en cours en zones précoces, et débutera cette semaine en zones moyennes. La période à haut risque d'éclosions devrait débuter cette semaine en zones précoces.**

Dans le secteur Rhône-Loire, le 21 juillet : Le deuxième vol est terminé en zones précoces et moyennes, la fin est imminente en zones tardives. Les pontes et éclosions de G2 sont terminées en zones précoces. En zones moyennes, 98 % des pontes de G2, et 91 % des éclosions ont été enregistrés. En zones tardives, 97 % du vol des adultes, 94 % des pontes de G2, et 85 % des éclosions de G2 ont été atteints le 21 juillet. **Selon le modèle, en zones tardives, la période à haut risque d'éclosions de G2 est terminée, et les dernières pontes devraient se produire cette semaine.**



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Les tableaux ci-dessous et en page suivante présentent les dates prévisionnelles d'avancée des % de pontes et d'éclosions de deuxième et troisième générations (jusqu'au début d'intensification des pontes et éclosions de G3) estimées par le modèle DGAL pour les différents secteurs :

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	TORDEUSE ORIENTALE - PONTES DE G2-G3 Données prévisionnelles (modèle DGAL)											
		JUILLET											AOUT
		22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	
Moyenne Vallée du Rhône	ZT	risque nul (G2-G3)				2% risque modéré (G3)							
	ZP	risque nul (G2-G3)					2% risque modéré (G3)						
Rhône-Loire	ZM	risque modéré (G2)					98%		risque nul (G2-G3)				
	ZT	risque modéré (G2)									98%		risque nul (G2-G3)
	ZP	risque nul (G2-G3)											
secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	TORDEUSE ORIENTALE - ECLOSIONS de G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)											
		JUILLET											AOUT
		22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	
Moyenne Vallée du Rhône	ZM	risque nul (G2-G3)				2% risque modéré (G3)							
	ZT	risque nul (G2-G3)											
Rhône-Loire	ZP	risque modéré (G2)									98%		risque nul (G2-G3)
	ZM	risque modéré (G2)											
	ZT	risque modéré (G2)											

NB : le seuil de 20% de pontes de G3 qui marque le début de la période à haut risque de pontes est annoncée le 26 juillet en zones moyennes de Moyenne Vallée du Rhône. Le seuil de 20 % d'éclosions de G3 est annoncé le 27 juillet en zones précoces de Moyenne Vallée du Rhône. Fin de modélisation des données prévisionnelles en zones précoces, et pour les pontes de zones moyennes.

### TORDEUSES DE LA PELURE - CAPUA et PANDEMIS

Des pièges sont suivis sur certaines parcelles d'abricotiers et de pêchers de Moyenne Vallée du Rhône. Les captures restent faibles.

**Pandemis** : aucune capture de *pandemis* n'a été observée sur les 2 pièges suivis sur abricotier. Une capture a été observée sur un des 2 pièges suivis sur pêcher le 21 juillet.

Rappel seuil de nuisibilité Pandemis : 50 prises dans les 18 jours suivant la 1<sup>ère</sup> capture

**Capua** : une capture a été enregistrée sur un des 3 pièges suivis sur abricotier, et sur un des 3 pièges suivis sur pêcher. Rappel seuil de nuisibilité Capua : 40 prises en 3 relevés successifs (sur la base de 3 relevés/semaine)

### ABRICOTIER

En Moyenne Vallée du Rhône : récolte de Farely en cours, début de récolte de Bergecot, récolte de Farbaly prévue cette semaine en plaine. En zones tardives, fin de récolte de Bergeron, et début de récolte de Faralia.

Secteur Rhône-Loire : récolte de Bergeron terminée

### ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER (ECA)

Cette maladie est due à un phytoplasme qui attaque principalement l'abricotier mais aussi le pêcher et le prunier. En été, la maladie peut se repérer : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale. Cependant, une confusion est possible avec des symptômes dus à des problèmes au niveau du collet et des racines. **En cas de présence de symptômes, arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie.**



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### PETITE MINEUSE DU PECHER—*ANARSIA LINEATELLA*

Le vol se poursuit avec des prises en diminution en Moyenne Vallée du Rhône sur les parcelles de piégeage non récoltées. En Moyenne Vallée du Rhône, hors réseau, des dépassements du seuil de 30 captures sont observés. Les suivis sont terminés dans le Nyonsais-Baronnies (parcelles récoltées)

Résultats des suivis d' <i>ANARSIA</i> du 21 juillet 2014 sur abricotier					
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 30 captures	Nombre de pièges avec plus de 30 captures
<b>MVR</b>	18	3	11	4	0

MVR : Moyenne Vallée du Rhône

### ***D. SUZUKII***

Le 18 juillet, plusieurs fruits attaqués par *D. suzukii* ont été observés à Chasselay dans le Rhône sur fond de cueille (premier signalement le 11 juillet avant récolte). Des dégâts fortement suspects ont également été observés la semaine dernière en période de récolte dans le secteur Nyonsais-Baronnies. **Bien que l'insecte ne privilégie pas l'abricotier pour son développement, il est important de rester vigilants sur variétés tardives, dans les parcelles aux fruits blessés (morsures de forficule, cracking, impacts de grêle...), en particulier dans les parcelles proches de cerisiers non récoltés, attaqués par *D. suzukii*.**

Sur une des deux parcelles de piégeage suivies sur abricotier, 1 mâle a été capturé le 21 juillet à Peaugres (07).



### **OÏDIUM**

Le 21 juillet, la présence de 1 % et 20 % de fruits touchés (attaques produites avant le durcissement du noyau) a été observée sur 2 parcelles sur 5 suivies et proches de la récolte en Moyenne Vallée du Rhône.

### **ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE***

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation prématurée des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés). Les infections ont lieu pendant les pluies lors d'humectation prolongée (supérieures à 4 heures) courant mai-juin, par les spores disséminées par le vent. Des symptômes apparaissent pendant l'été sur les feuilles : pustules de couleur brun noir sur la face inférieure, et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supérieure.



**Des attaques ont été signalées hors réseau sur jeunes vergers avec début de défoliation. Observez vos parcelles.**

## **PECHER**

### **THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS***

Cf. description des symptômes dans BSV n°17 du 11/06/2014.

**Veiller à faucher régulièrement l'enherbement pour limiter les populations : des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines et massives de thrips dans les arbres. Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les 15 à 20 jours précédant la récolte.**

Seuil de nuisibilité : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit)



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### **COCHENILLE DU MÛRIER - *PSEUDOLACASPIS PENTAGONA***

**Dans les parcelles concernées, réalisez des observations afin de repérer les œufs et le début de l'essaimage.**

Soulevez les boucliers (Cf. photo dans BSV n°21 du 08/07/14) au sein des encroutements pour repérer les femelles vivantes (une femelle par bouclier, couleur orange vif). En soulevant les femelles, vous pourrez repérer la présence d'œufs (orangé). Les larves mobiles (observation à la loupe) sont repérables ensuite autour des boucliers des femelles vivantes.

### **COCHENILLES LECANINES**

**Surveillez les parcelles attaquées en 2013. L'essaimage se poursuit, des larves mobiles étaient encore visibles le 21 juillet sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône.** Cf. photo dans BSV n°22 du 16/07/14.

## **CERISIER**

Les parcelles suivies au sein du réseau sont désormais récoltées.

### ***DROSOPHILA SUZUKII***

**On observe des dégâts importants dans les vergers à la récolte abandonnée.** Pour plus des précisions sur les mesures prophylactiques, consultez le BSV n°22 du 16/07/14, et la note technique nationale *D. suzukii* 2014 :

[http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_technique\\_D\\_Suzukii\\_revision\\_2014\\_cle8a6134.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_D_Suzukii_revision_2014_cle8a6134.pdf)

### **ECLATEMENT - MALADIES DE CONSERVATION**

Les conditions pluvieuses pendant les récoltes en zones tardives ont entraîné l'éclatement de fruits favorables au développement des pourritures. Dans la mesure du possible, faire tomber les fruits atteints.

## **POMMIER**

### **TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS***

Nous sommes actuellement dans la période à risque de contaminations secondaires pour les parcelles présentant des taches sur pousse lors des comptages de fin de contaminations primaires. En dessous de 2% de pousses tavelées, le risque de contaminations secondaires est faible.

Sur les parcelles dépassant le seuil de 2% de pousses tavelées, il existe un risque modéré à fort que les conidies présentes dans les taches entraînent des contaminations secondaires lors des pluies, et infectent des feuilles et des fruits pendant l'été.

**Les conditions peuvent de nouveau être favorables aux contaminations en fonction de la durée d'humectation en verger.**

## **POIRIER**

Début de récolte de William's prévue cette semaine

### **TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA***

Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables (humectation et températures douces) à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancre sur rameau.

### **PSYLLE DU POIRIER - *C. PYRI***

Sur les parcelles concernées par des attaques de psylles, toutes mesures prophylactiques permettant d'éviter une pousse excessive, peut limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts : **la taille en vert, ou bien encore l'irrigation par aspersion qui permet de lessiver le miellat (pour fragiliser les larves de psylles, en alternant période d'irrigation de 2 heures et séchage)**. Cette dernière mesure est déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année. Pensez aussi aux mesures permettant de favoriser l'activité des auxiliaires.



### **POMMIER-POIRIER**

#### **PETITE TORDEUSE DES FRUITS - *CYDIA LOBARZEWSKII***

Le vol de petite tordeuse des fruits est terminé (rappel : une seule génération par an). Le 21 juillet, aucune capture n'a été observée sur les 4 parcelles suivies au sein du réseau. Les éclosions sont toujours en cours, et des dégâts peuvent se produire.

**Ce ravageur peut être problématique sur les vergers en confusion carpocapse.** Le point d'entrée de la chenille est foré en « spirale », l'épiderme est perforé en un ou deux endroits pour permettre la sortie des excréments, la galerie est toujours propre jusqu'aux pépins, qui sont rarement consommés. La chenille est de couleur rose pâle avec le corps moucheté de verrues brunes.

#### **TORDEUSES DE LA PELURE - *CAPUA* et *PANDEMIS***

Peu de parcelles de piégeage sont actuellement concernées par le vol de tordeuses de la pelure. Sur les parcelles concernées, les vols de *pandemis* et *capua* se poursuivent avec des prises faibles. **Lors des comptages réalisés le 21 juillet sur 25 parcelles, des dégâts ont été observés sur une parcelle de poirier, sur une parcelle de pommier dans le secteur Rhône-Loire (2 % de fruits touchés sur chacune), et sur une parcelle de pommiers abandonnée de Savoie/Haute-Savoie (15 % de fruits touchés).**

**Résultats des suivis de PANDEMIS en parcelles de piégeage BSV du 21 juillet 2014**

Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
<b>MVR</b>	7	3	1	1	2
<b>RL</b>	6	5	0	1	0
<b>S-HS</b>	15	10	3	1	1

**Résultats des suivis de CAPUA en parcelles de piégeage BSV du 21 juillet 2014**

Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
<b>MVR</b>	17	13	3	0	1
<b>RL</b>	2	1	1	0	0
<b>S-HS</b>	11	10	1	0	0

*Rappel seuil de nuisibilité Pandemis : 50 prises dans les 18 jours suivant la 1<sup>ère</sup> capture*

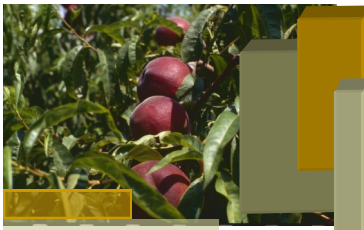
*Rappel seuil de nuisibilité Capua : 40 prises en 3 relevés successifs (sur la base de 3 relevés par semaine)*

#### **CARPOCAPSE DES POMMIERS ET POIRIERS - *CYDIA POMONELLA***

**Le vol est en cours en tous secteurs, et se poursuit avec des prises globalement faibles.**

**Résultats des suivis de CARPOCAPSES en parcelles de piégeage BSV du 21 juillet 2014**

Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
<b>MVR</b>	13	5	7	1	0
<b>RL</b>	2	2	0	0	0
<b>S-HS</b>	20	16	4	0	0



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Voici les résultats de comptage des dégâts réalisés entre le 16 juillet et le 21 juillet sur les parcelles du réseau de Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie, en fin de première génération :

	Culture	Nombre total de parcelles suivies	Nombre de parcelles concernées par :			
			Aucun dégât	< 0.3% de fruits touchés	0.3 % ≤ % de fruits touchés ≤ 1 %	> 1 % de fruits touchés
Rhône-Loire	Pommier	3	2	0	0	1
	Poirier	2	2	0	0	0
Savoie/Haute-Savoie	Pommier	10	8	0	1	1
	Poirier	9	8	0	0	1

Le modèle Carpopapse des pommes (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions.

Pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône, le 22 juillet : Le deuxième vol est en cours en toutes zones. Selon le modèle, 76 % du deuxième vol des adultes, 69 % des pontes de G2, et 52 % des éclosions G2 ont été atteints le 22 juillet en zones précoces. 55 % du vol des adultes, 43 % des pontes de G2, et 22 % des éclosions de G2 ont été atteints en zones moyennes. En zones tardives, 39 % du vol des adultes, 27 % de pontes, et 7 % des éclosions ont été enregistrés. **La période à haut risque de pontes de G2 est en cours en toutes zones, elle se terminera cette semaine en zones précoces. La période à haut risque d'éclosions de G2 est en cours en zones précoces et moyennes, et débutera cette semaine en zones tardives.**

Pour le secteur Rhône-Loire, le 21 juillet :

Le deuxième vol est en cours en toutes zones. En zones précoces, 54 % du deuxième vol des adultes, 30 % des pontes de G2, et 9 % des éclosions ont été atteints le 21 juillet. En zones moyennes, 19 % du deuxième vol, et 3 % des pontes de G2 ont été enregistrés le 21 juillet. En zones tardives, 12 % du deuxième vol et 3 % des pontes ont été atteints. **La période à haut risque de pontes de G2 est en cours en zones précoces, et débutera cette semaine en zones moyennes. La période à haut risque d'éclosions débutera cette semaine en zones précoces.**

Pour le secteur Savoie/Haute-Savoie :

D'après le modèle Inoki Ctifl-DGAL, le deuxième vol est en cours en zones précoces. Le 22 juillet, 11 % du deuxième vol des adultes, et 4 % de pontes de G2 ont été atteints. **Les premières éclosions (2 % de larves) devraient débuter le 29 juillet.**

Les tableaux ci-dessous et en page suivante présentent les dates prévisionnelles d'avancée des % de pontes et des % d'éclosions de deuxième génération estimées par les modèles pour les différentes zones :

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - PONTES DE G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)										
		JUILLET										AOÛT
		22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1
Moyenne vallée du rhône	ZP	risque fort (G2)					80%	risque modéré (G2)				
	ZM	risque fort (G2)										
	ZT	risque fort (G2)										
Rhône-Loire	ZP	risque fort (G2)										
	ZM	risque modéré (G2)				20%	risque fort (G2)					
	ZT	risque modéré (G2)					20%	risque fort (G2)				
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque modéré (G2)									20%	risque fort (G2)



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - ECLOSIONS de G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)											
		JUILLET											AOUT
		22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	
Moyenne vallée du Rhône	ZP	risque fort (G2)											
	ZM	risque fort (G2)											
	ZT	risque modéré (G2)				20%		risque fort (G2)					
Rhône-Loire	ZP	risque modéré (G2)	20%		risque fort (G2)								
	ZM	risque nul (G1-G2)				2%		risque modéré (G2)					
	ZT	risque nul (G1-G2)						2%		risque modéré (G2)			
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque nul (G1-G2)							2%		risque modéré (G2)		

*Erratum : ne pas tenir compte des données erronées indiquées dans le BSV n°22 du 16/07/14 pour les zones moyennes de Rhône-Loire.*

**Les bandes pièges doivent être posées cette semaine dans les zones précoces de Savoie/ Haute-Savoie, et seront à récupérer en octobre. Voir protocole dans BSV n°22 du 16/07/2014.**

### ACARIENS ROUGES

Le 21 juillet, 32 % et 43 % de feuilles étaient occupées par au moins une forme mobile d'acarien rouge sur 2 parcelles de pommiers suivies sur 5 dans le secteur Rhône-Loire. Sur 3 des parcelles suivies dans ce secteur, 6 % à 23 % de feuilles étaient occupées par des auxiliaires prédateurs Typhlodromes (Voir description des Typhlodromes dans BSV n°19). Les populations de ces auxiliaires étaient en diminution sur les 2 parcelles présentant des formes mobiles d'acariens rouges. Aucun signalement n'a été fait sur les autres parcelles du réseau. **Soyez vigilants.**

*Rappel seuil de nuisance : 50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile (80% en présence de Typhlodromes).*

### FEU BACTERIEN-ERWINIA AMYLOVORA

**Soyez vigilants.** La bactérie contamine l'arbre ou la plante essentiellement par la fleur mais aussi par l'extrémité des pousses en croissance, par des ouvertures naturelles ou des blessures. **Ces bactéries sont disséminées par l'eau, le vent, les insectes, l'homme, ... Erwinia amylovora atteint son développement optimum vers 24-27°C.**

Retrouvez les mesures prophylactiques détaillées dans la Note Technique Feu Bactérien 2013 :

[http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_Technique\\_Feu\\_Bac\\_2013\\_cle0fa984.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf)

**Le Feu Bactérien est une maladie de quarantaine, le signalement des symptômes suspects au SRAL ou à au réseau Fredon/Fdgdon est obligatoire.**

### KIWI

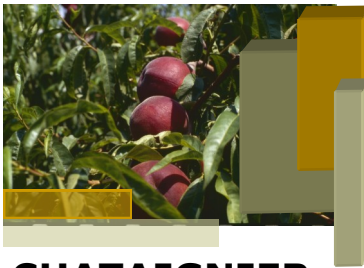
#### BACTERIOSE DU KIWI - PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE

**En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :**

- Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible éviter de travailler dans vos plantations par temps humide

**Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant :**  
[http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV\\_RA\\_Arbono33du12102011\\_cle09663e.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf)





# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### **CHATAIGNIER**

#### **STADES PHENOLOGIQUES**

Les châtaigniers sont au stade croissance des bogues. L'arrivée de la pluie a limité les chutes physiologiques et les chutes précoces de chatons

#### **CYNIPS DU CHATAIGNIER**

Les émergences de cynips sont presque terminées, quelques dernières sorties peuvent encore avoir lieu.

#### **CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER**

Le vol n'a pas encore débuté dans les pièges à phéromones déjà installés en Drôme et Ardèche.

### **NOYER**

#### **MOUCHE DU BROU DE LA NOIX - RHAGOLETIS COMPLETA**

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. A compter de cette année, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire en Rhône-Alpes. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière. Afin d'accompagner les producteurs dans cette évolution, un réseau de piégeage est maintenu. Il comprend 377 pièges englués jaunes répartis sur 226 communes/zones, suivis par un réseau spécifique de 232 observateurs. Pendant toute la saison, le BSV fera état des communes avec vol confirmé et des communes avec captures éparses.

**Voici la liste des nouvelles communes (ou zones de communes) concernées au 22 juillet :**

Liste des nouvelles communes (ou zones de communes) avec vol confirmé* au 22/07/14	
département	Commune
38	CHARNECLES
38	CHANAS
38	CHARNECLES
26	CLERIEUX
38	ST BONNET DE CHAVAGNE_A
26	ST GERVAIS SUR ROUBION
38	ST HILAIRE DU ROSIER_C
07	VESSEAUX

Liste des nouvelles communes (ou zones de communes) avec captures éparses au 22/07/14	
Département	Commune
26	BARBIERES
26	CHANTEMERLE LES BLES
26	CHATEAUNEUF SUR ISERE
26	CHATILLON ST JEAN_B
38	CHATTE_B
26	CREST
26	GRANGES LES BEAUMONT
26	HOSTUN
38	L ALBENC_A
73	LAISSAUD_A
26	MARCHES
26	MOURS ST EUSEBE
26	ST DONAT SUR L HERBASSE_A
26	ST DONAT SUR L HERBASSE_B
38	ST LATTIER_A
38	ST MAXIMIN
26	ST PAUL LES ROMANS_A

\* il s'agit des premières communes avec vol confirmé cette année

La mouche du brou n'effectue qu'une seule génération par an. Les adultes émergent du sol à partir de début juillet selon les secteurs, et l'accouplement a lieu 6 à 8 jours après leur sortie. Les femelles débutent ensuite la ponte 1 à 2 semaines après (ponte d'œufs par groupe de 15 environ par brou). Les éclosions se produisent en 4 à 7 jours en fonction des conditions climatiques. Les dégâts sont produits par les jeunes larves qui s'alimentent du brou de la noix. Celui-ci va alors noircir et se décomposer. Après 3 à 5 semaines, les larves à maturité se laissent tomber au sol pour se transformer en pupes. Une partie des pupes peut passer une ou deux saisons en diapause.



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



### CARPOCAPSE DES NOIX

Les résultats de piégeage confirme que le deuxième vol a débuté. Selon le modèle DGAL, 8 % du deuxième vol des adultes, et 0.9 % des pontes ont été atteints le 22 juillet. La période à haut risque de pontes est annoncée à partir du 30 juillet, et les premières éclosions devraient se produire le 1er août.

### FRUITS ROUGES

#### **D. SUZUKII**

**Les prises sont en augmentation sur fruits rouges.** Le 21 juillet, en Isère, 17 captures ont été observées sur un piège suivi sur fraisier à Ville-sous-Anjou (38). Sur framboisier, 433 captures ont été enregistrées sur le piège suivi à Agnin (38), et 3 captures ont été observées sur le piège suivi à Empurany (07). Sur myrtille, 4 captures (première prise) ont été enregistrés à Nozières en Ardèche.

**Aucun dégât n'a été signalé au sein du réseau à ce jour.**

Rappel : seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés de pièges par les observateurs.

**Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Depuis 2 ans, nous constatons que la mise en œuvre des mesures prophylactiques améliore la situation en cultures. Il est donc recommandé de :**

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter de vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*
- ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- Veiller à la bonne aération des cultures. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité
- Ne pas laisser les fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

Pour plus d'informations, consultez la Note Technique Nationale 2014 :

[http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note\\_technique\\_D\\_Suzukii\\_revision\\_2014\\_cle8a6134.pdf](http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_D_Suzukii_revision_2014_cle8a6134.pdf)

### TOUTES ESPECES

#### **NOTE NATIONALE AMBROISIE**

Les ambrosies sont des plantes envahissantes d'origine exotique, adventices des cultures et hautement allergènes. Pour mieux les connaître et les identifier, consultez la note nationale DGAL - SDQPV actualisée en juillet 2014 en cliquant sur le lien suivant :

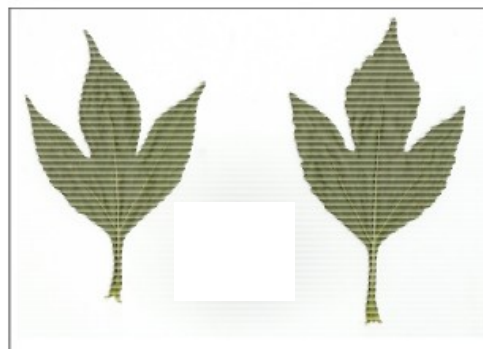
<http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Note-nationale-Ambrosie-juillet,3190>

Une enquête menée par L'Observatoire des ambrosies, en collaboration avec le Laboratoire de la Santé des Végétaux de l'Anses et Tela-Botanica, est en cours afin de connaître la répartition d'ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya* DC.). Pour la consulter, cliquez sur le lien suivant :

<http://www.tela-botanica.org/widget:cel:saisie?projet=ambrosia>



**Ambrosie à feuilles d'armoise**  
Feuilles à divisions nombreuses



**Ambrosie trifide**  
Feuilles de 3 à 5 lobes en éventail



# BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

## RHONE-ALPES



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

**Directeur de publication :** Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

**Animation :** Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

**Analyse de risque et Rédaction :** Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes

**Comité de validation :** Chambre d'agriculture de la Drôme

A partir des observations réalisées par : A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, GIE Tain l'Hermitage, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.